

La légende de Joévin ou Jaoua, le premier apôtre connu de la tribu de Méanbili et le fondateur du noyau primitif de la paroisse de Guicuyon ou Guicyen (Plouvien), a été tellement travestie par Albert Le Grand et ses serviles copistes, que nous croyons utile de donner ici un précis de sa vie.

Jaoua, né dans la Grande-Bretagne vers l'an 500, fut de bonne heure confié à Paul-Aurélien, son oncle maternel, pour faire son éducation. Les heureuses dispositions de l'enfant rendirent ses progrès rapides dans les sciences humaines et plus encore dans la piété et les vertus chrétiennes. Aussi, dès qu'il eut atteint l'âge requis par les canons, il fut promu aux ordres sacrés.

Tôt après vint s'offrir au jeune prêtre un vaste champ pour l'exercice de son zèle. Paul s'était décidé à passer dans la Bretagne-Armorique ; et, parmi ses disciples, le neveu est le premier choisi pour cette mission lointaine. Ouëssant fut le premier théâtre de leur apostolat.

Mais Jaoua ne tarda pas à être dirigé avec quelques confrères vers le continent pour prendre connaissance du pays. Arrivé au milieu de la tribu de Méanvili (nom resté à cette section), il crut devoir y fixer sa tente.

Peu de temps après, Paul, se rendant près de Witur, comte de Léon, passait par ces lieux ; et jugeant l'endroit très propice à l'établissement d'un monastère, il fit construire un logement et une chapelle en bois pour quelques religieux. Telle fut l'origine du monastère d'Ack ou Minihi-Saint-Jaoua et du berceau primitif de la paroisse de Guicuyon.

Lorsque Paul eut été élevé à la dignité épiscopale, Jaoua fut appelé à régir le monastère de Batz. Mais une plus importante fonction lui était réservée. Il tardait au saint prélat de voir le règne de Jésus-Christ s'établir sur toute la région confiée à son zèle, c'est pourquoi il songea à conférer à son disciple de prédilection la consécration épiscopale, et il l'envoya dans le canton d'Ack en qualité de chorévêque.

En retournant à son monastère de Méanvili avec une charge toute nouvelle, l'une des premières préoccupations de Jaoua

fut de construire un autre monastère au centre même de la tribu, afin de procurer au peuple une plus grande commodité d'assister aux offices. Mais à peine avait-il mis la main aux œuvres diverses que lui inspirait son grand cœur, que la mort vint le ravir à l'amour de son peuple, vers l'an 550. Ses dépouilles mortelles furent déposées dans son oratoire ; et, après vérification faite en 1856, elles y reposent encore, au moins en partie, dans un cercueil en pierre.

Nous croyons avoir des preuves suffisantes pour avancer que Tiernmaël et Houardon succédèrent à Jaoua dans le gouvernement du monastère d'Ack.

Quoiqu'il en ait été, lorsque, deux siècles plus tard, arriva l'organisation régulière des paroisses, le second monastère de saint Jaoua, désigné sous le nom de Minihi-Bras par le Refuge de Kernaëret, dans son armorial du diocèse du Léon, devint le centre de la paroisse sous la direction des moines, et le premier, désigné sous le nom de Minihi Bihan, devint trève.

§. 2. — LE MINIHI-BRAS, PREMIER CENTRE DE LA PAROISSE DE GUICUYON.

C'est sous ce nom de Guicuyon que se désignait primitivement la paroisse de Plouvien. Dans les actes du 15^e, du 16^e et du 17^e siècle, nous rencontrons Guicyen et Ploéyen : au 18^e siècle on écrivait généralement Plouyen, et à partir de 1790 on commença à écrire Plouvien.

Le Minihi-Bras en fut le centre jusqu'à l'année 1415, époque à laquelle la translation se fit au lieu occupé aujourd'hui par l'église paroissiale.

En 818, les religieux, qui desservaient la paroisse, durent recevoir la règle de Saint-Benoit, et leur monastère devint prieuré de Saint-Mathieu-Penn-ar-bed.

En 1415, le déplacement de l'église paroissiale donna occasion à un changement dans la direction spirituelle. Alors le supérieur et ses moines allèrent fonder la prieuré de Loc-tudon, vulgairement Loctunou, dans la paroisse de Ploudiner (Lannilis).

L'église monacale du Minihi-Bras, dont nous avons vu les

dernières ruines, ne semblait pas avoir eu de caractère architectural : elle n'avait ni bas-côtés ni transept.

Nous ignorons quel en aurait été le titulaire primitif ; mais, à dater de l'annexion du monastère à l'abbaye de Saint-Mathieu, elle fut placée sous l'invocation de cet apôtre et de l'apôtre Saint-Jacques, ainsi que nous le démontrerons bientôt en parlant de la croix de Mestuam.

II. — PLOUVIEN, DE 1415 A 1857.

Ce fut vers l'an 1415 que l'évêque Alain du Refuge de Kernaëret, seigneur de la Rue, ancien manoir de Plouvien, transféra le centre de sa paroisse natale au lieu où est aujourd'hui le bourg de Plouvien. Il confia à l'un de ses frères, docteur dans le droit civil et canonique, le soin d'y bâtir une église et un presbytère, et il l'y établit ensuite recteur.

Cette église, d'une structure bien modeste, portait bien le cachet de l'époque où elle fut construite, dans toutes les parties restées intactes, jusqu'à son entière démolition en 1857.

Les ornements de l'intérieur rachetaient un peu la pauvreté de l'édifice. En voici la disposition en l'année 1700.

Le maître-autel, dédié à Saint-Pierre et à Saint-Paul, était placé au fond de l'abside : une balustrade séparait le sanctuaire du chœur : à l'entrée du chœur s'élevait un arc-de-triomphe surmonté d'un magnifique calvaire : aux pignons latéraux et à des colonnes de la nef étaient les autels du Rosaire, de Saint-Antoine de Padoue, de N-D. de Bonne-Nouvelle, de Sainte-Catherine, de Saint-Sébastien, de Saint-Nicolas, de Saint-Herbaud et de Saint-Maudet.

Cependant, malgré cette richesse encombrante d'autels, dont on dut bientôt débarrasser l'église pour procurer plus de commodité aux fidèles, il n'y avait à mériter l'attention d'un amateur que la chapelle du Rosaire, construite à neuf pour y établir la confrérie par Guiomar de Saint-Laurent, seigneur de Kergaraoc, en 1672. Le rétable de l'autel, style de la Renaissance, est l'œuvre d'un maître, malheureusement trop modeste, puisqu'il n'y a pas attaché son nom. Le fondateur

avait placé son écusson à côté du rétable. (On le retrouve au-dessus de la porte de la sacristie du nord).

Le lambris, sur lequel étaient représentés en panneaux d'environ un mètre carré les quinze mystères du Rosaire, était encore d'une exécution supérieure. Enfant, nous restions en extase devant la beauté des figures et la vivacité des couleurs. Hélas ! l'entrepreneur de la nouvelle église, en 1856, a voué au feu ces boiseries précieuses ! L'autel reste, réduit néanmoins dans les formes.

Le fondateur de la chapelle du Rosaire y avait pratiqué un enfeu avec caveau ; au côté opposé à la chapelle de Saint-François d'Assise, existait un autre enfeu, surmonté de l'écusson (martelé) des Keraldanet, seigneurs de Garsjean.

La chapelle du cimetière, destinée au catéchisme, et l'ossuaire, qui lui était contigu, ont disparu tôt après la Révolution.

III. — PLOUVIEN DEPUIS 1857.

La nouvelle église de Plouvien, dont M. Bigot fut l'architecte, M. Bergot, de Lannilis, l'entrepreneur, Mgr Pélerin, évêque de Bilblos, le consécrateur, le 21 juillet 1857, est en style ogival du 15^e siècle. Rien dans les autels, la tribune, les vitraux coloriés avec sujets ou en grisailles n'attire l'attention du visiteur. L'ancien autel du Rosaire et le monument de Tariec sont les seuls objets à mériter l'attention d'un amateur.

IV. — LES CONFRÉRIES ÉTABLIES DANS L'ÉGLISE DE PLOUVIEN.

La confrérie de l'Adoration perpétuelle du Saint Sacrement de l'autel, pendant le mois de juin, fut établie à perpétuité dans l'église paroissiale de Plouvien par bref de Paul V, en date du 28 juin 1613, visé par l'ordinaire le 23 octobre de la même année.

Le premier registre subsiste encore, et nous y avons vu, pour notre plus grande édification, que les nobles de la paroisse avaient été les premiers à se faire inscrire, en prenant les heures de nuit ; immédiatement après venaient les châtelaines et leurs filles qui prenaient les heures matinales.

Nous avons parlé plus haut de l'établissement de la confrérie du Rosaire en 1672, mais nous ne pouvons préciser le jour de son installation, parce que les premiers feuillets manquent au registre.

V. — LA TRÈVE DU MINIHI-BIAN OU MINIHI SAINT-JAOUA

Quelle qu'ait pu être la durée de l'église en bois construite par saint Jaoua, il est certain que dans le 11^e siècle un joli édifice roman fut élevé sur sa tombe. De cette chapelle on voyait encore deux croisées jusqu'en 1856 ; un pan de mur, une arcade et un arc-boutant en sont aujourd'hui les derniers indices.

Dans la suite, cette chapelle a reçu différentes réparations : on y voit des travaux du 13^e, du 14^e et du 15^e siècle, et les écussons des bienfaiteurs de ces diverses époques : on voit en particulier les écussons des Coetyvi, des Pennfeunteuniou, des Bergoët-Kerbyc, des Duras, des Jouhan de Keroc'hic, etc.

Quoique cette chapelle ne fut éloignée que d'un kilomètre de la nouvelle église paroissiale, fondée en 1415, la trêve continua à exister jusque vers le milieu du 16^e siècle, ainsi que nous le voyons par un acte authentique de 1517 conservé dans les papiers de M. de Lesguern, de Dirinon, propriétaire du manoir de Keralliou ; mais elle devait être supprimée avant la fin de ce siècle, puisque dans les registres de la paroisse, qui remontent à 1588, il n'en est fait aucune mention, et que d'ailleurs les baptêmes et les enterrements de cette section se faisaient à l'église paroissiale.

Le monument le plus remarquable de la chapelle de Saint-Jaoua, c'est le tombeau de cet évêque, chef-d'œuvre du 14^e siècle. Comme M. de Kerdanet en a donné une description assez exacte dans son édition d'Albert Le Grand, page 48, note 2, nous nous dispensons de la reproduire ici. Nous ferons seulement remarquer : 1^o que l'inscription en caractères minuscules gothiques carrés est ainsi conçue : « *Sas Joeuin epus leons fuit hic sepultus* » ; 2^o qu'il n'y est fait aucune mention du cordonnet qui pend à la crosse, symbolisme significatif et important, parce que, joint comme il l'est ici à l'emblème de la direction de la volûte à l'intérieur, il confirme d'une manière

incontestable l'opinion que nous avons exprimée plus haut en ne faisant de Joévin qu'un chorévêque.

Il y a encore dans cette église une statue très remarquable de l'archange Saint-Michel terrassant le Dragon.

Au portique, au-dessus de la porte d'entrée, on voit une statue de saint Laurent donnant le livret de fondatrice à une dame de Keralliou agenouillée à ses pieds.

VI. — TRÈVE DU BOURG-BLANC.

Nous ignorons à quelle époque remonterait la fondation de la trêve du Bourg-Blanc. L'église actuelle, tout entière moderne, ne présente aucun caractère architectural.

A un kilomètre, nord-ouest, du bourg, on rencontre, à la droite, sur la route vicinale de Coat-Méal, une jolie chapelle du 15^e siècle dédiée à Saint-Urfot. D'après les renseignements que nous avons pu recueillir dans les légendes et la tradition, ce vénérable solitaire, né au manoir de Lannriou, dans le territoire de Lanntuzan (Landouzan), et formé à la vie religieuse au monastère d'Ack, vint, vers le milieu du 6^e siècle, sanctifier ces bois de Dùnan, où il termina ses jours. Le monument qui couvre sa tombe consiste en une simple maçonnerie haute d'environ deux pieds.

Cent trente ans environ après qu'Urfot eut cessé de vivre, un jeune diacre, nommé Yvi, fuyant la Grande-Bretagne, sa patrie, vint sanctifier de nouveau le bois de Dùnan. Son hermitage était à un kilomètre nord-ouest de celui d'Urfot.

Le modeste solitaire fut inhumé dans son oratoire, qui ne tarda pas à être remplacé par une vaste chapelle, dont nous retrouvons encore les vestiges en 1863. La fontaine, bien qu'elle soit totalement négligée, reste en grande vénération, parce qu'on attribue à ses eaux une vertu surnaturelle.

Tout en ces lieux éternise la mémoire du saint. L'illustre maison des Coétyvi elle-même se fit un honneur de prendre son nom.

En l'année 1328, Grallon Le Fèvre (Grallo Faber) fondait au Bourg-Blanc, sous le patronage de saint Yvi, un hôpital et une chapelle que Messire Hervé de Léon dota dans la suite